

Compte rendu commission transport du jeudi 19 mars 2015

Présents: pour le SIVOS : Didier Haas (président), Sandrine Maratrey (2^{ème} vice-présidente) , Alexandre Czech (vice-président)
pour les DPE : Amélie Varaut, Estelle Charrière, Mathieu Giboulot, Céline Bergerot

Etat général du bus :

- Le bus est habilité à transporter les enfants tant que le contrôle technique est valide.
- Le SIVOS souhaite conserver ce bus qui permet une souplesse au niveau du transport des enfants du RPI tant que celui-ci ne lui occasionne pas trop de frais de maintenance. Plusieurs petites réparations ont d'ailleurs eu lieu cette année (rivets, fenêtres, ceintures).
- Des devis concernant la location ou l'achat d'un bus plus grand ont tout de même été demandés par le SIVOS. Ceci dans une volonté de transporter plus d'enfants et de ce fait de ne faire qu'un circuit de bus ; ce qui permettrait un temps de transport plus court pour les enfants d'une école à une autre.

Horaires :

Après une phase d'essai, les horaires actuels semblent calés et satisfaisants.

Répartitions des élèves

Le SIVOS a reçu de Mme Dupuis (directrice du RPI), une proposition de répartition des élèves émanant des enseignants pour l'année prochaine. Le projet doit être étudié au regard du transport. Pour ce faire, le SIVOS pense réaliser un sondage auprès de tous les parents du RPI pour avoir le nombre réel d'enfants susceptibles de prendre le bus l'année prochaine.

Arrêt de bus de Tallant

Le SIVOS confirme que l'arrêt de Tallant sera supprimé à la rentrée prochaine et qu'il n'y aura pas d'arrêt créé à Sully. La loi préconise un arrêt dans chaque commune.

Absence du chauffeur de bus :

En cas d'absence de la conductrice du bus, il n'y a pas d'autre alternative : le bus ne circulera pas, jusqu'à son remplacement.

D'ailleurs, le SIVOS informe que la conductrice de bus sera absente 2 jours en mai et 3 jours en juin pour un stage de formation. Le SIVOS est entrain de travailler sur le remplacement pendant ces 5 jours et les parents seront informés assez tôt de l'organisation retenue pour ces jours.

Sécurité :

- A Lalheue, il y aura une mise en sécurité de l'abords de l'école (Mairie), afin que les enfants n'aient plus à traverser la route pour entrer dans la cour.
- Concernant la route qui va de Lalheue à Nanton (par le cimetière), un panneau sens interdit va être apposé pour éviter au bus de croiser des voitures lors du transport. Ce panneau est déjà existant dans le sens Nanton / Lalheue et le SIVOS rappelle qu'il doit être respecté sous peine de verbalisation.